

# Formation initiale des enseignant·es et des CPE : la réforme doit être suspendue

**A** lors que le président Macron a annoncé la suspension de toutes les réformes, le ministre de l'Éducation nationale poursuit son projet de réforme de la formation des enseignants et des CPE et veut passer des points essentiels au Comité technique

ministériel du mercredi 20 mai pour des implications dès la rentrée 2020.

## **Un tour de force pour placer le nouveau concours 2022 en fin de master**

Sans débat de fond, le ministre a annoncé le retour du concours en fin de master 2 lors d'une conférence de

presse en février 2019. Depuis, de multiples réunions ont eu lieu, que ce soit sur les contenus des futurs concours que sur ceux des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef), tout en considérant comme acquis le changement de place du concours. Pour le SE-Unsa, c'est non ! D'autant que les discussions qui ont eu lieu depuis un an n'ont fait que conforter nos convictions initiales. Après de multiples hypothèses, les projets ministériels pour les futurs concours s'orienteraient vers des épreuves peu ou pas professionnalisantes.

Des épreuves très disciplinaires auront surtout pour conséquence d'engager les étudiants à délaisser les parcours Meef pour d'autres cursus universitaires, amplifiant alors le choc face à la réalité du métier qu'ils n'auront pas découverte avant de devenir stagiaires. Sans le contenu professionnalisant des concours, le travail sur les masters Meef est vain car, rappelons-le, ils ne peuvent être une obligation statutaire pour des métiers qui ne font pas partie de professions réglementées à la différence du métier de médecin par exemple.

## **Des implications dès 2020**

Les textes présentés en ce mois de mai impliqueraient des changements dès



**Des épreuves  
très disciplinaires  
et peu  
professionnalisantes**

cette rentrée dans les masters Meef dans les Inspé. En plus des désaccords sur le fond, l'Unsa-Education alerte sur l'impossibilité pour l'ensemble des acteurs de la formation de prendre en compte de nouvelles données pour un début de mise en œuvre en septembre.

Pour le SE-Unsa, enseigner de la maternelle au lycée est un métier qui s'apprend.

La France a multiplié les réformes faisant perdre le fil et surtout le fond des objectifs de la formation initiale et continue des enseignants.

Il n'est pas acceptable d'acter cette réforme de la formation sans plus de débat pour ne pas dire en catimini pendant cette crise sanitaire qui place l'ensemble des acteurs face à d'autres urgences.

Karine Lamoureux

## Enseigner : un métier qui s'apprend

**P**our le SE-Unsa, le métier d'enseignant, de CPE ou de PsyEN est un métier qui s'apprend et requiert un haut niveau de compétences professionnelles et scientifiques qui se développent tout au long de la vie professionnelle pour s'adapter aux besoins de l'École, à la diversité des contextes d'exercice ainsi qu'aux projets personnels d'évolution de la pratique du métier comme des fonctions.

une carrière possiblement variée. Interdisciplinarité, évaluation au service des apprentissages et non l'inverse, apprenant acteur de sa formation, bienveillance, sont autant de principes qui doivent guider la formation des enseignants comme ils devront guider leur propre action avec leurs élèves.

La construction d'une culture professionnelle commune, notamment en ingénierie pédagogique, doit favoriser les échanges de pratiques et les formations communes entre les différents cycles et degrés.

*Extrait du projet syndical du SE-Unsa  
Congrès de Perpignan, 2017*

### Ce haut niveau de compétences professionnelles et scientifiques

est, pour l'enseignant, le CPE ou le PsyEN, le moyen de prendre le pouvoir sur son métier, pour la réussite de ses élèves comme pour son affirmation professionnelle.

Pour le SE-Unsa, l'acquisition des compétences débute avant même la formation initiale par les études préalablement suivies et les expériences précédentes. Dans ce processus de formation, la formation initiale, avec le concours, constitue une étape essentielle de la construction du professionnel. Elle développe et structure ses compétences ainsi que son rapport au métier qui est évolutif par nature : contextes d'exercice divers, évolution des besoins des élèves au regard de l'évolution de la société et

BILLET D'HUMEUR

### QUAND, LA FILLE DE LA PREMIÈRE DAME S'ATTAQUE AUX INÉGALITÉS SCOLAIRES

*La crise sanitaire est un puissant révélateur des inégalités sociales rencontrées par un grand nombre de nos élèves, et elles conduisent aux inégalités scolaires. Elles télescopent depuis longtemps notre système éducatif, qui peine à assurer la réussite des élèves concernés, malgré l'implication des professionnels. Le rôle de l'École dans la lutte contre les déterminismes sociaux est central ; cela demande une politique volontariste de formation, d'orientation et de mixité scolaire.*

*Face à cela, la pesanteur de l'entre-soi scolaire mine notre destin commun. Ainsi des logiques sélectives sont à l'œuvre dans l'enseignement privé et dans quelques établissements publics.*

*Mais quand un lycée privé hors-contrat prétend « lutter contre la fracture territoriale » et « réduire les inégalités sociales à l'école » en étant implanté dans X<sup>vr</sup> arrondissement de Paris, cela prête à rire (ou pas). Ce lycée ouvrira ses portes en septembre. La présidente de son conseil d'administration s'appelle Tiphaine Auzière et c'est la fille de Brigitte Macron.*